



AVIS PUBLIC

Avis est donné par la présente, que le calendrier ci-après, relatif aux dates et heures de la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024, a été adopté à la séance du 4 décembre 2024.

- 15 janvier, 20 h
- 5 février, 20 h
- 4 mars, 20 h
- 2 avril, 20 h
- 6 mai, 20 h
- 3 juin, 20 h
- 2 juillet, 20 h
- 12 août, 20 h
- 3 septembre, 20 h
- 7 octobre, 20 h
- 4 novembre, 20 h
- 2 décembre, 20 h

DONNÉ À SAINTE-CLAIRE, LE 7 DÉCEMBRE 2023

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Louis-Philippe Caron".

Louis-Philippe Caron
GREFFIER-TRÉSORIER
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLAIRE